

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
AU SUJET DU PREAVIS No. 01/20**

Objet	Caserne du feu du SDIS Etraz-Région Demande de crédit d'ouvrage
Opération proposée	Investissement
Réalisation	Début travaux 2020, fin travaux désirée pour la fin de la législature
Coût de l'opération	6'585'000.00 TTC
Financement	Une partie du crédit sera financé par des subventions de l'ECA et énergétiques Le solde du crédit sera couvert par un emprunt pour tout ou partie du montant, dans la limite fixée par le plafond d'emprunt 2016-2021 et/ou par la trésorerie courante
Durée d'amortissement	Après déduction des subventions et participations de tiers, amortissement linéaire sur 30 ans
Planification de la dépense	Figure dans le plan quinquennal pour un montant de 7 millions de francs, échelonnés entre 2020 et 2021

1. Remarque liminaire

Dans son rapport sur le préavis No 3/19 « Crédit d'étude – caserne du feu Etraz-Région », la COFIN requiert un taux de rendement de 5% de l'investissement. Elle regrette que ce vœu n'ait pas été pris en compte dans le préavis, et qu'aucune démarche n'ait été entreprise dans ce sens.

2. Coût de l'opération

Le coût total de cette opération se décompose comme suit :

Crédits déjà votés

Préavis 5/17 Etudes parallèles (Terminé)	Fr.	63'934.40
Préavis 3/19 Crédit d'études 185'000.- (En cours)	Fr.	146'359.10

Crédits à voter

Etudes complémentaires en cours	Fr.	67'000.00
Crédit d'ouvrage	Fr.	6'204'500.00
Divers et imprévus	Fr.	313'500.00

Coût total de l'opération brut **Fr 6'795'293.50**

Subventions (optimistes) attendues, selon déclaration de l'Exécutif	Fr.	1'400'000.00
---	-----	--------------

Investissement total net **Fr. 5'395'293.50**

3.- Frais de fonctionnement

Charges annuelles selon le préavis	Fr.	253'200.00
Location annuelle SDIS selon le préavis	Fr.	163'000.00
Coût supplémentaire annuel à charge de la commune d'Aubonne	Fr.	90'200.00

La Cofin estime que la location doit couvrir au minimum les charges d'emprunt et d'investissement, estimés selon le préavis à Frs. 195'000.-

N.B. La participation d'Aubonne aux frais de la structure régionale, compte 650/3521.02 des comptes 2019, soit Frs. 102'272.- sera impacté par l'augmentation du prix du loyer au m2.

Une différence de 209 m2 apparait dans la comparaison des surfaces décrites en pos. 6. du préavis « Description succincte de la caserne » (total 1'964 m2) et la surface louée au SDIS (Frs. 163'000.- divisés par Frs. 75.- du m2 = 2'173 m2) La différence provient de la terrasse et de la place de lavage L'exécutif confirme que la surface louée sera bien de 2'173 m2.

4.- VŒUX

La Cofin émet les vœux suivants :

- Réévaluation de l'annexe 1 des statuts du SDIS, afin de fixer le prix de location du m2 des locaux à une valeur couvrant les frais d'exploitation (actuellement Frs. 75.- le m2), éventuellement en différenciant le prix de location des surfaces de la halle de celles des surfaces administratives, ou en tenant compte du nombre d'habitants, ou encore de la valeur ECA.
- Recherche de toute piste permettant l'allègement des charges supportées par la commune d'Aubonne (par exemple : participation financière de communes bénéficiant de la libération de locaux auparavant occupés par la défense incendie, etc)

La Cofin est consciente que ces démarches prennent du temps (prochaine assemblée du CODIR en septembre), mais souhaite que l'exécutif s'engage à poursuivre les démarches, et tienne régulièrement le Conseil au courant des progrès réalisés.

5.- AMENDEMENT

L'exécutif entreprend toutes les démarches nécessaires afin que le loyer soit indexé à l'évolution du taux de l'emprunt (taux de référence pris en considération dans le préavis 0,5 %), ceci tout au long de la durée de l'amortissement. Le Conseil sera régulièrement tenu au courant.

6.- CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, sous réserve de l'acceptation des vœux et de l'amendement, la Commission des finances, à une courte majorité, exprime un **avis favorable** à l'octroi d'un crédit de **Frs 6'585'000.- TTC** pour la réalisation de ces travaux.

Le rapporteur : Daniel Blanchard

Aubonne, le 24 juin 2020